

INFORMATIONS du Conseil Municipal du 20 février 2023

N.1

Conseil communautaire jeune :

DLVA a décidé de constituer un conseil communautaire de jeunes âgés de 16 à 25 ans originaire ou usagé de son territoire.

Les candidatures peuvent être déposées sur un formulaire en ligne disponible sur le site de DLVA ou sur le mail sur la maison des jeunes de Manosque jeunesse@mjc-manosque.fr

N.2

Statuts et règlement intérieur Association ASL

LE Maire propose à la présidente d cette association, de se réunir pour l'élaboration des nouveaux aux statuts de cette association non-conformement et la révision et des ajouts du règlement intérieur.

N.3

Visite du chantier ITER le 24 mars 2023

Par l'intermédiaire de l'association départementale des maires du 04, un programme de visite est proposé aux élus d' ITER entre 14h30 et 17h.

N.4

Mise en place du compostage et fonctionnement des déchèterie

1. Il s'agit de prévoir sur chaque commune de DLVA la mise en place de composteurs collectifs.

Il est prévu si le CM le décide la mise en place 3 bacs pour ce compostage partagé. Mais avant cela nous devons prévoir le lieu d'implantation avec son accessibilité ;

Le référent élu et l'employé municipal pour le brassage.

2. Pour l'accès aux déchetteries nous sommes tenus de nous inscrire pour obtenir un QR code donnant accès. Gratuité pour les particuliers et une tarification est prévue pour les professionnels.

N.5

Posture Vigipirate prolongée jusqu'au printemps

Il s'agit d'une lettre de la Préfecture du 23.12.22 contenant la sécurité en tout lieu du village ou des villes dans un contexte de menace terroriste considérée comme très élevée ;

N.6

COFIL – Schéma directeur cours d'eau DLVA

Mr Gérard GUILLOT a assisté à une réunion du COFIL spécifique au cours d'eau du CHAFFERT qui prend sa source à MONTFURON qui peut torrentiellement inonder une partie de la commune de PIERREVERT et de SAINTE TULLE.

N.7

Comité syndical des villages et cités de caractère

Lors de la séance du 09.02.23 il a été présenté le débat d'orientation budgétaire.

Les opérations de rénovation de façades et toitures avec un 1^{ère} programmation 2023.

Il a été délibéré l'appel de participation auprès de nouvelles communes de :

Montfuron, Saint Martin de Brome et Saint Michel de l'Observatoire, pour la réalisation des supports de communication.

N.8

Festival de la petite enfance du 26.10.23 au 29.10.23 - Vacances de la Toussaints

2^{ème} Édition de ce festival des tous petits.

Il s'agit de promouvoir l'éveil de la culture et l'aspect artistique de la petite enfance.

4 jours avec 4 communes choisies.

Pour les communes volontaires il s'agit de nommer un élu référent qui devra participer au comité de pilotage.

Une salle et un technicien devront être mis à disposition pour sa mise en place.

Ce festival devra faire l'objet d'une demande à la directrice d'école.

QUESTIONS DIVERSES

Public : Une administrée, Madame Christelle GHELFI s'adresse au Maire afin de connaître la position du conseil municipal quant aux maisons anciennes délabrées à l'entrée du village. En effet certaines semblent très fragiles.

Alexandra CABIRAN : ajoute avoir constaté que certaines tuiles sont en équilibre sur la gouttière.

Franck SAUVECANNE : suggère d'appeler le 18.

Monsieur le maire expose son inquiétude et s'engage à prendre contact avec les propriétaires pour engager des travaux.